



Région
Hauts-de-France

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 2017

LE FINANCEMENT DES LYCÉES PUBLICS : UNE APPROCHE INDIVIDUELLE ET QUALITATIVE



- Le budget régional est maîtrisé.
- La marge d'autonomie des établissements est sécurisée.
- Le soutien aux achats d'énergie se poursuit.
- L'accompagnement financier des établissements est consolidé.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : PRINCIPES FONDATEURS

■ Une dotation :

1. simple et Compréhensible.
2. qui prend en compte la réalité des besoins.
3. qui respecte l'autonomie des établissements.
4. qui garantit la continuité du service public.
5. qui s'appuie sur le dialogue individualisé).
6. qui prend en compte le contexte budgétaire.

1. SIMPLE ET COMPRÉHENSIBLE

- **Une dotation globale** qui couvre l'ensemble des dépenses du fonctionnement courant de l'établissement (administration générale, pédagogie et vie de l'élève).

2. QUI PREND EN COMPTE LA RÉALITÉ DES BESOINS

■ Une appréciation du besoin individualisée plutôt que catégorisée :

- l'individualisation permet de prendre en compte les spécificités de chaque lycée (vétusté, ruralité, filières, taille de l'établissement...)
- elle est basée sur les dépenses et les recettes des services Vie de l'élève(VE), administration et logistique (ALO), activités pédagogiques (AP), constatées **sur les 3 derniers comptes financiers.**

3. QUI GARANTIT L'AUTONOMIE DES LYCÉES

■ Une dotation unique et non affectée

- Une autonomie encadrée par le développement d'une mission de contrôle (notamment des dépenses) et de conseil financier.
- La Cour des Comptes souligne l'autonomie comme gage d'une meilleure gestion et de rationalisation des dépenses.

4. QUI GARANTIT LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

- **Une dotation ajustée en fonction du fonds de roulement (FR) des lycées :**
 - Un ratio de référence = FR mobilisable décliné en jour de fonctionnement.
 - Chaque lycée est assuré contre la rupture de trésorerie
 - Un ajustement opéré au moment du calcul de la dotation initiale.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT :

■ Moyenne des 3 dernières années des dépenses ALO, AP, VE

- Moyenne des 3 dernières années des recettes ALO, AP, VE

= DOTATION DE BASE

+ ajustements selon les capacités financières de chaque lycée

= DOTATION FINALE

UNE PÉRIODE DE CONVERGENCE

- Limitation de la baisse de dotation par rapport à N-1
- Pour le calcul des dotations 2017, 2018 et 2019
- 168 établissements (hors EPLEFPA) voient leur dotation baisser de 18% en moyenne
- 87 établissements (hors EPLEFPA) voient leur dotation augmenter de 16% en moyenne.

6. Un budget maîtrisé

- Un budget de 79 M€ :
 - 76 M€ au titre des dotations initiales;
 - 3 M€ pour la création d'une provision consacrée au dialogue individualisé et aux situations présentant des évolutions spécifiques.

- Plus 4,2 M€ de charges payées directement par la Région :
 - 1.5 M€ pour la prise en charge des dépenses de chauffage de 10 établissements de l'ex-Picardie.
 - 2 M€ pour la prise en charge des abonnements Internet et téléphonie en Nord Pas de Calais.
 - 0.7M€ pour la prise en charge des transports d'internes et de demi-pensionnaires sur l'ensemble de la région.

Mise en œuvre immédiate par un pilotage unique autour de 3 missions :

- Une mission « calcul de la DGF », de base et complémentaire ;
- Une mission « appui, accompagnement et dialogue avec les EPLE » ;
- Une mission « analyse des budgets et comptes financiers, construction de systèmes de références communs, contrôle de gestion ».

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

